Équivalences Audit
LES VALEURS AJOUTÉES

Valérie Aubert
Olivier Marquet
Commissaires aux comptes

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDE A DOMICILE POUR TOUS DE LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE

9, rue Marcel Sembat
B.P. 48755
44187 NANTES Cedex 04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2012

9, rue des Saumonières
BP 42435
44 324 Nantes Cedex 3

tel. : 02 40 14 57 57
fax : 02 40 37 01 02

nantes@equivalences.fr

www.equivalences.fr

S.A.R.L. de Commissaires aux Comptes
au capital de 45 000 euros
RCS Nantes B 444 655 829

Membre de la
Compagnie Régionale de Rennes

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Départementale d'Aide à Domicile pour Tous de Loire-Atlantique et Vendée de tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 4 à 21 ci-après),
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe « Eléments et informations significatifs de l'exercice » dans le paragraphe «Subvention de restructuration de l'ARS » concernant l'application d'une dérogation aux principes comptables sur l'enregistrement d'une aide notifiée par l'ARS au titre des fonds de restructuration des services d'aide à domicile autorisés et agréés.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note « Eléments et informations significatifs de l'exercice » dans le paragraphe «Subvention de restructuration de l'ARS » de l'annexe, une précision est apportée sur l'application d'une dérogation aux principes comptables sur l'enregistrement d'une aide notifiée par l'ARS au titre des fonds de restructuration des services d'aide à domicile autorisés et agréés. Cette aide versée pour moitié à hauteur de 135.500 € en 2012 est portée directement en fonds propres conformément à une circulaire interministérielle du 26/02/2013 qui précise que les services bénéficiaires de l'aide pourront librement l'imputer au compte de bilan.

- La note « Règles et méthodes comptables » dans le paragraphe « Dérogation aux règles comptables » informe de l'application d'une dérogation aux principes comptables (article L 123-14 du Code de Commerce) sur la reprise par les financeurs des déficits et excédents. Nous avons été conduits à examiner la justification du recours à cette dérogation et nous estimons qu'elle contribue à donner une image fidèle du résultat de l'association sur 2012. L'impact sur le résultat est également suffisamment décrit au § 2-6 de l'annexe « Détail des résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces dérogations et de la présentation comptable qui en est faite et nous estimons que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur la motivation du recours à ces dérogations et l'impact financier sur le résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à l'Assemblée Générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Fait à Nantes,
Le 17 juin 2013
Pour la SARL EQUIVALENCES AUDIT,

O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de résultat

ADT 44-85

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	20 799	19 985	814	0,02	2 314	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	167 961	129 757	38 204	1,12	44 141	1,43
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	18 436		18 436	0,54	12 325	0,40
TOTAL (I)	***207 196***	***149 742***	***57 454***	1,68	***58 781***	1,91
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 910		1 910	0,06	1 432	0,05
Créances usagers et comptes rattachés (3)	1 349 028	5 660	1 343 368	39,29	1 276 463	41,39
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 847		4 847	0,14	1 175	0,04
. Personnel	2 350		2 350	0,07	3 845	0,12
. Organismes sociaux	26 182		26 182	0,77		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 300 322	215 802	1 084 520	31,72	1 037 129	33,63

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

ADT 44-85

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	486 935		486 935	14,24	598 159	19,39
Disponibilités	357 144		357 144	10,45	79 955	2,59
Charges constatées d'avance	54 572		54 572	1,60	27 171	0,88
TOTAL (III)	3 583 289	221 462	3 361 827	98,32	3 025 350	98,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	*3 790 485*	*371 204*	*3 419 281*	100,00	*3 084 131*	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

ADT 44-bilan

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	650 860	19,03	517 996	16,60
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement				
Réserves de compensation	1 105	0,03	1 105	0,04
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement				
Autres réserves	10 749	0,31	10 749	0,35
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-249 206	-7,28	-224 094	-7,26
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-111 058	-3,24	-189 330	-6,13
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	52 957	1,55	-38 760	-1,25
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL(I)	***355 408***	10,39	***77 665***	2,52
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	473 041	13,83	313 334	10,16
Provisions pour charges	7 161	0,21		
TOTAL(III)	***480 202***	14,04	***313 334***	10,16
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	664 433	19,43	869 463	28,19
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	90 820	2,66	124 377	4,03
Dettes fiscales et sociales	1 728 695	50,56	1 616 942	52,43
Autres (5)	96 990	2,81	66 766	2,16
Produits constatés d'avance	2 734	0,08	15 583	0,51
TOTAL(IV)	***2 583 671***	75,56	***2 693 131***	87,32
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	3 419 281	100,00	*3 084 131*	100,00

EQUIVALENCES AUDIT
Commissariat aux Comptes

ADT 44-85 Bilan

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

(1) Dont compte 1201 :	
et compte 1291 :	
: résultats sous contrôle de tiers financeurs.	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.	
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.	
(4) Dont à moins d'un an :	
Dont à plus d'un an :	
(5) Dont fonds des majeurs protégés :	

ADT 44-Serial aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois) Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	7 648 287		7 648 287	100,00	7 485 364	100,00	162 923	2,18
Montants nets produits d'expl.	***7 648 287***		***7 648 287***	100,00	***7 485 364***	100,00	***162 923***	2,18
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification								
Subventions d'exploitation			81 429	1,06	67 876	0,91	13 553	19,97
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			1 094	0,01	563	0,01	531	94,32
Reprise de provisions			56 145	0,73	11 859	0,16	44 286	373,44
Transfert de charges			2 937 387	38,41	2 859 768	38,20	77 619	2,71
Sous-total des autres produits d'exploitation			***3 076 055***	40,22	***2 940 067***	39,28	***135 988***	4,63
Total des produits d'exploitation (I)			***10 724 342***	140,22	***10 425 430***	139,28	***298 912***	2,87
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières								
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			29 176	0,38	29 833	0,40	-657	-2,19
Services extérieurs			204 733	2,68	197 541	2,64	7 192	3,64
Autres services extérieurs			995 808	13,02	1 067 812	14,27	-72 004	-6,73
Impôts, taxes et versements assimilés			623 515	8,15	589 620	7,88	33 895	5,75
Salaires et traitements			6 757 113	88,35	6 455 875	86,25	301 238	4,67
Charges sociales			1 740 242	22,75	2 053 557	27,43	-313 315	-15,25
Autres charges de personnel			83 874	1,10	109 731	1,47	-25 857	-23,55
Subventions accordées par l'association								
Dotations aux amortissements			14 314	0,19	15 974	0,21	-1 660	-10,39
Dotations aux provisions			221 702	2,90	29 526	0,39	192 176	650,87
Autres charges			20 372	0,27	10 563	0,14	9 809	92,86
Total des charges d'exploitation (II)			***10 690 850***	139,78	***10 560 031***	141,03	***130 819***	1,24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			33 492	0,44	-134 600	-1,79	168 092	124,88
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (III)								
Quote-part de résultat sur opérations communes (IV)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			167	0,00	227	0,00	-60	-26,42
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			5 644	0,07	8 325	0,11	-2 681	-32,19
Total des produits financiers (V)			***5 811***	0,08	***8 553***	0,11	***-2 742***	-32,05
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées					3	0,00	-3	-100,00
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								

ADT 44-85

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges financières (VI)			*3*	0,00	*-3*	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER	5 811	0,03	8 550	0,11	-2 739	-32,03
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	39 303	0,51	-126 051	-1,67	165 354	131,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	20 591	0,27	106 440	1,42	-85 849	-80,66
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Total des produits exceptionnels (VII)	*20 591*	0,27	*106 440*	1,42	*-85 849*	-80,66
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	6 937	0,09	17 694	0 21	-10 757	-60,78
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 455	0,02	-1 455	-100,00
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*6 937*	0,09	*19 149*	0,26	*-12 212*	-63,78
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	13 654	0,18	87 291	1,17	-73 637	-84,35
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôts sur les sociétés (X)						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*10 750 744*	140,55	*10 540 423*	140,81	*210 321*	2,00
TOTAL DES CHARGES (II + IIII + VI + VIII + IX + X)	*10 697 787*	133,87	*10 579 183*	141,33	*118 604*	1,12
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			*-38 760*	-0,51	*38 760*	-100,00
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	*52 957*	0,69			*52 957*	n s

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes aux comptes annuels

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83- 1020 du 29 novembre 1983 - article 7.21.24 début, 24-1°, 24-2°et 23-3°- règlement C.R.C. n°99-01 et 99-03).

« Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au présent dossier et celles jugées non significatives ne sont pas présentées »

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 419 280,51 €.**

Le résultat net comptable est un excédent de **52 957,42 €.**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/04/2013 par les dirigeants.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi, ils ne perturbent pas les charges et produits d'exploitation.

1- Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret 83-1020 du 29/11/1983 (modifié par les décrets n°86-221 du 17 février 1986 et n°85-295 du 1 ma rs 1985), des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005, ainsi que du règlement du CRC 99.01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre ;
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles et méthodes générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1-1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

- *Amortissements par composant*

Conformément au règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les immobilisations qui le justifient doivent désormais être décomposées entre la structure (composant principal) et les composants qui seront identifiés distinctement en tant qu'immobilisations.

Au sein de l'association ADT44-85, aucune immobilisation n'a justifié l'application de la méthode des composants.

Modalités d'amortissements retenues

L'association ne dépassant pas les seuils de présentation simplifiée de l'annexe comptable, il a été fait usage de la mesure de simplification comptable relative aux amortissements des immobilisations non décomposables. Cette mesure consiste à retenir, dans les plans d'amortissement de ce type d'immobilisations, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation.
Par ailleurs, compte tenu de la politique d'utilisation maximale des immobilisations avec une mise au rebut des immobilisations obsolètes, aucune valeur résiduelle n'a été prise en compte dans les bases d'amortissement.

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté. Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire.

1-2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1-3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1-4. Subventions d'exploitation

- *Traitement des conventions de financement*

Elles sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties ;

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés.

- *Fonds dédiés*

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (compte 6894) et au passif sous le compte « fonds dédiés » (compte 19).
Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées sur les exercices antérieurs » (compte 7894).

1.5. Dérogation aux règles comptables

L'enregistrement comptable des reprises de déficits et d'excédents sous contrôle de tiers financeurs suit la règle suivante :

Règle comptable sur la reprise par les financeurs des déficits et excédents.
(Dérogation à l'application d'un principe comptable pour donner une image fidèle du résultat de l'ADT 44-85)

« Si dans un cas exceptionnel, l'application d'une prescription comptable se révèle impropre à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ou du résultat, il doit être dérogé. Cette dérogation est mentionnée à l'annexe et dûment motivée, avec l'indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité (article c.com L123-14) ».

C'est dans cet esprit que nous appliquons une dérogation au principe comptable pour neutraliser dans le compte de résultat les reprises des déficits ou excédents notifiés par les financeurs et intégrés dans les arrêts de tarification sur l'exercice. Ils sont directement affectés au compte de résultat sous contrôle financeurs (compte 115) figurant au passif du bilan.

Cette pratique permet de présenter un résultat « corrigé » correspondant mieux à la réalité de l'activité de l'exercice au regard des seuls financements, sans que pour autant les fonds propres en soient affectés.

Le résultat comptable est aussi amputé de la reprise des déficits antérieurs et augmenté de la reprise des excédents antérieurs.

Le point ***2-6 de l'Annexe*** présente les variations du compte « Résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

2- Evénements et informations significatifs de l'exercice

2.1. Plan d'apurement du passif

Le Tribunal de Grande Instance de Nantes a accepté le 19/10/2010 le plan d'apurement du passif pour les deux associations (ADT 44-85 et ADT 85).

Les dettes liées au redressement judiciaire et les remboursements réalisés sur l'exercice sont constatés dans des comptes « passif RJ » (168500 et 168501) dont le solde atteint 664 432.90 € au 31/12/2012 et se décompose de la manière suivante :

Dettes Fournisseurs	6 383.20 €
AGS	121 368.60 €
Autres dettes fiscales et sociales	500 163.31 €
Organismes bancaires	36 517.79 €
Total Passif RJ au 31/12/2012	**664 432.90 €**

2.2 Détermination du résultat sous contrôle des tiers financeurs

- *Activité 2011-2012 (heures saisies)*

	Nombre d'heures 2011	Nombre d'heures 2012	Variation en %
AED	158 748	170 610	+7.50%
AVS	46 226	45 446	-1.70%
TISF	70 996	69 410	-2.20%
TOTAUX	275 970	285 466	+3.40%

- *Tableau de passage résultat comptable/résultat administratif.*

Résultat comptable 2012	**52 957,42**
Charges refusées par les financeurs	
- Dotations provisions retraite	19 351,00
- Dotations prov. risques et charges	191 905,76
Produits non pris en compte par les financeurs	
- Reprises prov. risques et charges	- 46 780,80
- Reprises de provisions retraite	- 8 054,00
- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	- 10 984,53
Total résultat administratif 2012	**198 394,85**

2.3 Analyse du résultat par secteur d'activité

. Résultat activité prestataire	**52 957,42 €**
. Résultat activité mandataire	0,00 €
	==========
Résultat sur activité	**52 957,42 €**

2-4. Répartition du résultat entre la gestion propre et l'activité sous contrôle de tiers financeurs

Résultat CG ASE	- 134 745,54
Résultat CG PA/ PH	- 16 653,27
Résultat gestion propre et autres financeurs	+ 204 356,23
Résultat comptable 2012	**+ 52 957,42**

2-5. Proposition d'affectation du résultat 2012 pour l'AGO

Résultat comptable au 31/12/2012	**+ 52 957,42**
Affectation dans le compte 115 190 « résultat sous contrôle de tiers financeurs » (débit)	- 151 398,81
Affectation dans le compte119 000 « report à nouveau » (crédit)	204 356,23

2-6. Détail des résultats sous contrôle de tiers financeurs

Le résultat comptable 2012 de **52 957,42 €** prend en compte les déficits repris par certains financeurs sur 2012 et imputés directement du compte de résultat vers le passif du bilan (compte 115 « résultat sous contrôle financeurs ») (cf règles et méthodes comptables) :

Résultat comptable au 31/12/2012	**52 957**
Reprise résultat 2008 CG APA PA PH	+44 782
Reprise résultat 2009 CG APA	+38 320
Reprise résultat MSA	+8 606
Sous total résultat repris en 2012	***91 708***
Total résultat 2012 corrigé des déficits antérieurs repris	**144 665**

Cet écart justifie à lui seul l'application de la dérogation au principe comptable pour permettre d'avoir au compte de résultat un résultat sans l'influence de la reprise de ces déficits.

Ainsi, les variations 2012 sur le compte 115 190 « résultats sous contrôle de tiers financeurs » sont les suivantes :

	Solde au 01/01/2012	Résultat N-1	Résultat non repris par les financeurs (réaffectés dans le report à nouveau de l'association)	Résultat repris en 2012	Solde au 31/12/2012
Solde CG APA PA PH Déficit 2008	- 44 782			44 782	0
Résultat 2009 CAF	- 17 543		17 543		0
Résultat 2009 CG PH	- 16 873		16 873		0
Résultat 2009 CG APA	- 92 340		45 398	38 320	- 8 622
Résultat 2010 CAF	-6 166		6 166		0
Résultat 2010 CG APA	- 9 983				- 9 983
Résultat 2010 CG Aide au répit	-1 644		1 644		0
Résultat 2011 CG ASE *(en cours d'analyse par la financeur)*		-64 609			-64 609
Résultat 2011 CG APA		-42 250	11 482		- 30 768
Résultat CG Aide au répit *(en cours d'analyse par la financeur)*		2 923			2 923
Résultat MSA		- 8 606		8 606	0
Total des résultats sous contrôle de tiers financeurs	- 189 330	- 112 542	99 106	91 708	- 111 058

2-7. Subvention de restructuration de l'ARS

Par décision notifiée le 4 mai 2012, l'ARS a attribué une aide d'un montant de 271 000 euros au titre des fonds de restructuration des services d'aide à domicile autorisés et agréés. Cette somme a été versée pour moitié à hauteur de 135 500 € en 2012.

Par dérogation aux principes comptables, elle est portée directement en fonds propres permettant ainsi de ne pas perturber les résultats 2012 et, en même temps, de compenser les déficits antérieurs qu'elle finance en partie. Par ailleurs, s'agissant de l'affectation en fonds propres, une circulaire interministérielle du 26/2/2013 (sous l'égide de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) précise que les services bénéficiaires de l'aide pourront librement l'imputer au compte de bilan (10228) (page 11).
Le solde sera versé en 2013 ou ultérieurement en fonction de la réalisation effective des objectifs fixés dans le contrat pluriannuel de mise en œuvre du fonds de restructuration.

2-8. Autres points particuliers

. Constitution d'une provision de 50 000 € au titre d'un litige prud'homal apparu au cours de l'exercice

. Mise en place de la convention collective « BAD »

. Constitution d'une provision pour risque de non paiement des heures ASE en dépassement pour la somme de 134 745 €

2-9. Evènements postérieurs à la clôture

Rien à signaler.

2-10 Situation de l'ADT85 et influence sur les comptes de l'ADT44-85

Les déficits réalisés sur les années antérieures par l'ADT 85 ont généré une situation nette négative qui s'élève au 31-12-2012 à - 521 981 €.

Du fait de cette situation nette négative, le recouvrement des créances détenues par l'ADT 44-85 sur l'ADT 85 présente un risque de non recouvrement.

Par prudence une provision pour dépréciation de 215 000 € avait été constituée au 31-12-2008 correspondant à la situation des fonds associatifs corrigée de la reprise des déficits 2007 par le Conseil Général 85.

Au 31-12-2012, la provision de 215 000 € n'a pas été actualisée pour les raisons suivantes :

- Le calcul de la provision pour dépréciation de la créance ADT 85 repose sur le principe de la continuité d'exploitation de cette association. L'acceptation fin 2010 du plan d'apurement du passif par le TGI permet toujours de valider ce principe.

- La situation nette corrigée de la reprise des déficits 2008 à 2011 de l'ADT 85 ressort à **- 286 855 €.**

Situation nette au 31/12/2012	- 521 981	
Reprise de déficit 2008	31 230	(sera repris en 2013)
Reprise de déficit 2009	80 000	(sera repris en 2013 et 2014)
Reprise de déficit 2010	54 632	(sera repris en 2013 et 2014)
Reprise de déficit 2011	69 264	(sera repris en 2014 et 2013)
Situation nette corrigée	**- 286 855**	

3- Notes sur le bilan actif

3-1 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 207 196 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	27 367	189	6 757	20 799
Immobilisations corporelles	166 349	6 687	5 075	167 961
Immobilisations financières	12 325	6 611	500	18 436
TOTAL	206 041	13 487	12 332	207 196

Amortissements et provisions d'actif = 149 742 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 052	1 690	6 757	19 985
Immobilisations corporelles	122 208	12 624	5 075	129 757
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	147 260	14 314	11 832	149 742

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	18 331	17 517	814	de 1 à 4 ans
Logiciels service mandataire	2 468	2 468	0	2 ans
Instal.gales agencts.divers	47 970	23 549	24 421	de 5 à 8 ans
Matériel de transport	18 900	18 900	0	5 ans
Mat.mobilier bureau siège	27 682	24 497	3 186	de 5 à 10 ans
Mat.mobilier bureau sites	11 995	9 759	2 236	de 5 à 20 ans
Mat.mobilier bureau mandataire	1 379	1 379	0	10 ans
Matériel informatique	58 913	50 551	8 362	3 ans
Autres matériels	1 121	1 121	0	10 ans
Immobilisations financières	18 436		18 436	
TOTAL	207 196	149 742	57 454	

3-2 Etat des créances = 2 757 647 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	18 436	500	17 936
Actif circulant & charges d'avance	2 739 211	2 739 211	
TOTAL	2 757 647	2 739 711	17 936

3-3 Provisions pour dépréciation = 221 463 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Compte ADT 85	215 000				215 000
Comptes clients caisses et mandataires	6 141			481	5 660
Compte AFAD Cholet	1 632			829	803
TOTAL	222 773			1 310	221 463

3-4 Produits à recevoir par poste du bilan = 484 313 €

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	484 313
Disponibilités	
TOTAL	484 313

3-5 Charges constatées d'avance = 54 572 €

Ces charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée sur le prochain exercice.

4- Notes sur le bilan passif

4-1 Provisions = 480 202 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provision pour risque Agefiph	59 789			46 780	13 009
Provision pour risque de non paiement heures ASE dépassement dotation globale	0	134 745			134 745
Provision engagements retraite ADT 44	204 379	19 351	8 054		215 676
Provision engagements retraite ADT 85	49 166	10 445			59 611
Provision pour risque de non paiement		7 160			7 160
Litige prud'homal		50 000			50 000
TOTAL	313 334	221 701	8 054	46 780	480 202

4-2 Etat des dettes = 2 583 671 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	664 433	170 746	288 239	205 448
Fournisseurs	90 820	90 820		
Dettes fiscales & sociales	1 728 695	1 728 695		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	96 990	96 990		
Produits constatés d'avance	2 734	2 734		
TOTAL	2 583 671	2 089 985	288 239	205 448

4-3 Charges à payer par poste du bilan = 1 176 818 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	22 078
Dettes fiscales & sociales	1 057 751
Autres dettes	96 990
TOTAL	1 176 818

4-4 Produits constatés d'avance = 2 734 €
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée sur le prochain exercice.

5 - Autres Informations

5-1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi n°2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

- Rémunération globale : 53 505 Euros

5-2. Effectif moyen (département 44)

Catégories de salariés	2011	2012
Intervenants	201.23	208.45
Personnel administratif	31.33	30.88
TOTAL	232.56	239.33

5-3. Droit individuel à formation (DIF) :

A la date d'arrêté des comptes, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés s'élève à **29 637 heures.**

5-4. Contributions volontaires

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite des locaux suivants pour un total de **9 250 €** (reprise des valeurs de 2011).

- Location VALLET : 3 700 €
- Location BLAIN : 3 350 €
- Location St Père en Retz : 2 200 €

5-5. Fiscalité de l'association

Les activités de l'association ne sont pas fiscalisées.

5-6. Engagement en matière de pensions et retraite

Montant de l'engagement en matière de retraite à la clôture : 275 287 € (ADT 44-85 : 215 676 € et ADT 85 : 59 611 €).

Cet engagement fait l'objet d'une provision pour charges au 31/12/2012.

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode prospective dite des unités de crédits projetés, recommandée par le Conseil National de la Comptabilité (n°2003 R01Conseil National de la comptabilité (n°2003 R 01). Elle tient compte des éléments principaux suivants :

- Départ à 62 ans ou 65 ans suivant l'âge du personnel
- Intégration des charges sociales (départ à l'initiative du salarié)
- Augmentation annuelle des salaires de 1 % constant
- Taux de rotation annuel de 5 % constant et table de mortalité TG05
- Taux d'actualisation : 2,50 %
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Convention collective des aides à domicile (BAD)

5-7. Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	481 964			481 964
Subvention ARS		135 500		135 500
Subventions investissements sur biens renouvelables	36 032		2 635	33 397
Réserves de compensation	1 105			1 105
Autres Réserves	10 749			10 749
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	- 189 331	190 814	112 542	- 111 058
Report à nouveau	- 224 094		25 112	- 249 206
Résultat de l'exercice 2011	- 38 760	38 760		0
Résultat de l'exercice 2012		52 957		52 957
TOTAL	77 665	418 031	140 289	355 408